



Saint-Christophe
MUTUELLE D'ASSURANCES

ASSURANCE SCOLAIRE 2021-2022 DE VOTRE ENFANT

PROTÉGEZ VOTRE ENFANT DURANT SES ACTIVITÉS SCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES !

Grâce à l'assurance scolaire souscrite par votre établissement auprès de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, votre enfant est protégé dès le premier jour de la rentrée scolaire 2021-2022 :

- A chaque instant : **24h/24, 365 jours par an, y compris pendant les congés.**
- En tous lieux, qu'il soit à l'école, à la maison, à des activités extra-scolaires... ou en voyage à l'étranger !
- En toutes circonstances (accident, blessures...) qu'il soit à l'école, à la maison ou à des activités extra-scolaires !

DÈS AOÛT 2021 :

Rendez-vous sur votre espace Parents pour :

- ▶ Obtenir des réponses à toutes vos questions sur l'assurance scolaire
- ▶ Télécharger et imprimer l'attestation d'assurance de votre enfant
- ▶ Déclarer un accident en ligne

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/>



Saviez-vous que nous pouvons également assurer l'ensemble de votre famille ?

En tant qu'assureur référent de la famille, nous proposons une couverture complète avec les meilleures garanties. Et comme nous assurons déjà votre enfant, vous pouvez bénéficier d'un tarif privilégié :

**2 MOIS OFFERTS TOUTE L'ANNÉE
POUR TOUTE NOUVELLE SOUSCRIPTION**



Auto



Santé



Garantie des accidents
de la vie

**1 MOIS OFFERT TOUTE L'ANNÉE
POUR TOUTE NOUVELLE SOUSCRIPTION**



Habitation



Mutuelle Saint-Christophe assurances - 277 rue de la Justice - 75002 Paris Cedex 02 - Tél : 01 85 53 57 44
Société d'assurances mutuelle à cotisations obligatoires agréée par le Code des assurances - SIREN : 752 462 49
Ordonnance n° 2010-1203 du 10/10/10 - Art. 261 C du C.C.A.

Imprimé sur papier recyclé 100% - 1480544
03/2021 - Crédits photos : Anonyme Studio

Demandez un conseil
personnalisé en appelant le

01 85 53 57 44

ou réalisez un devis sur :

www.saint-christophe-assurances.fr